



Sud Est de l'Afrique

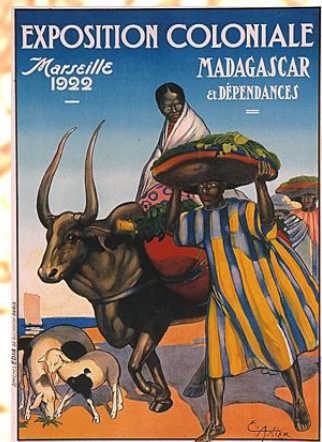
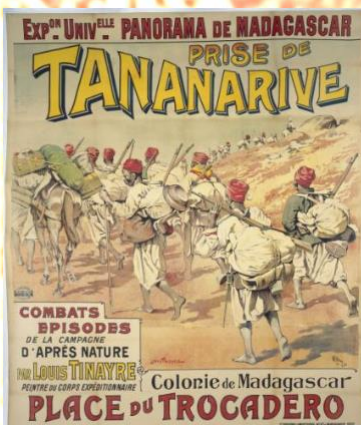


Obligation de la colonie française de Madagascar en date du 7 mai 1897

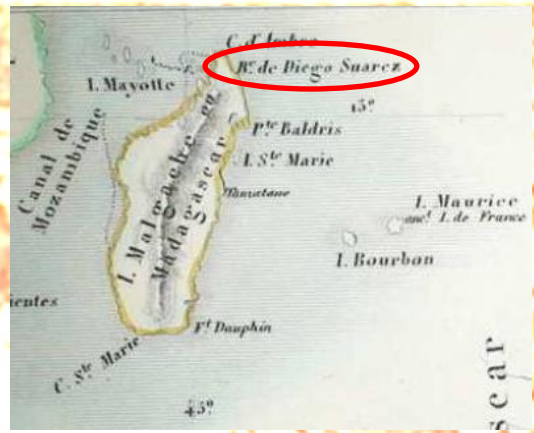


La colonie de Madagascar et dépendances désigne une colonie ayant existé de 1897 à 1958, et servant à administrer le territoire de l'ancien protectorat français de Madagascar, auquel sont rattachés successivement d'autres territoires sous souveraineté française, qualifiés de dépendances : l'Archipel des Comores, les îles Glorieuses, l'atoll Bassas da India, l'île Juan de Nova, l'île Europa, le territoire antarctique de la Terre Adélie ainsi que les territoires subantarctiques des Île Amsterdam, Île Saint-Paul, Archipel des Crozet et Archipel des Kerguelen.

Cette colonie est fondée lorsque la France condamne à l'exil la reine Ranavalona III et met fin à l'autonomie de l'ancien protectorat dont le territoire correspondait à la fusion de l'ancien Royaume merina et des établissements Français de Diego Suarez, de Nosy-Be et de l'île Sainte-Marie. Elle disparaît à la suite de l'approbation, le 28 septembre 1958, du référendum sur la Communauté française, la colonie étant de fait dissoute et la république de Madagascar est proclamée le 14 octobre 1958 sur le territoire de l'ancien protectorat..



Madagascar et dépendances



Monument dédié au Maréchal Joseph Joffre sur la Place Joffre, Antsiranana, Madagascar



Antsiranana, aussi appelée *Diego-Suarez* ou Antsirane, est la plus grande ville du nord de Madagascar et le troisième port de la Grande île.



Le protectorat français de Madagascar désigne la période durant laquelle le Royaume Merina tombe sous un protectorat français, période durant laquelle la colonisation française à Madagascar commence. Le protectorat de Madagascar dure entre 1882 et 1897, avant que l'île ne soit intégrée à la colonie de Madagascar et dépendances.

Les établissements Français de Diego Suarez, de Nosy-Be et de l'Île Sainte-Marie sont rattachés au protectorat de Madagascar le 28 janvier 1896.

Le protectorat français de Madagascar correspond aux frontières de la future république de Madagascar qui deviendra autonome en 1958, puis indépendante en 1960.

Ce protectorat, d'un principe similaire au protectorat français de Tunisie et au protectorat français au Maroc maintient l'ensemble de l'administration méridionale et des règles traditionnelles malgaches tout en mettant en place des résidents généraux chargés de représenter les intérêts de la France. Il s'agit d'un statut d'autonomie, intermédiaire entre l'indépendance et le statut de colonie.

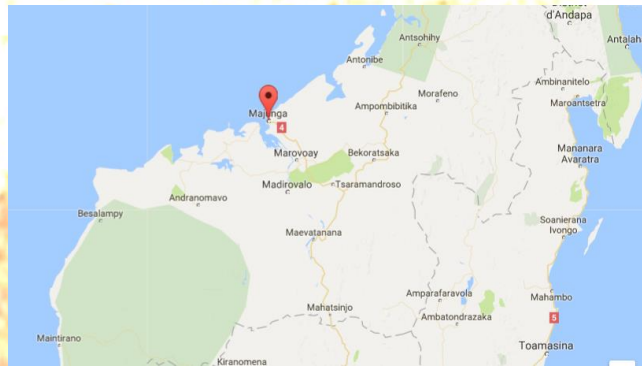
Diego Suarez



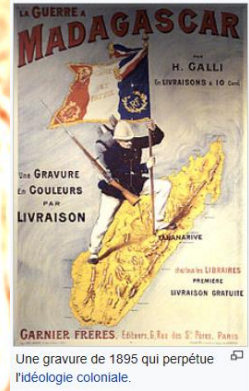
L'île, pacifiée par la Marine royale et déjà occupée par des ressortissants français dès 1750, est devenue une colonie française vers 1820-1822. Sous l'impulsion d'Albrand qui installa de nombreux Français, l'exploitation du bois, la culture de la canne à sucre et du riz, l'élevage des bœufs à des fins d'exportation ont contribué à l'essor du petit chef-lieu, Port-Louis. À la fin des années 1860, l'île s'étend d'après un cadastre local sur 90 995 hectares et compte 5 900 habitants. Elle fait partie du Gouvernement de Mayotte et n'est rattachée à la grande île de Madagascar qu'à la fin du siècle. En 1896, la dualité de l'appareil judiciaire est instituée : les Saints Mariens relèvent du Code civil tandis que les originaires de Madagascar ont une juridiction fondée sur les coutumes locales et les anciennes lois de la monarchie Merina. Lors de l'Indépendance, compte tenu des facteurs historiques, un accord particulier sur l'état des personnes originaires de l'île Sainte-Marie a été signé. Ils deviennent des nationaux malgaches mais, par un privilège spécial, sont admis à exercer sur le territoire de la République Française les droits attachés à la qualité de citoyens français. Ce privilège prendra fin en 1972



Ile Sainte Marie- Madagascar



Colonne d'infanterie française à Majunga en mai 1895.



Une gravure de 1895 qui perpétue l'idéologie coloniale.

L'expédition de Madagascar est une intervention militaire qui a conduit à la colonisation de Madagascar par la France. Il y eut en fait deux expéditions, la première en 1881-1882 qui aboutit à la signature d'un protectorat peu appliqué et la seconde en 1894-1895 qui conduira in fine à l'annexion de Madagascar en 1897 après que le général Gallieni eut fini de pacifier l'île

En 1881-1882 s'ouvre une première crise avec le royaume Merinas à la suite d'une démonstration de force anglaise devant Madagascar déclenchant un avertissement de la France sur Tananarive. Paris négocie, malgré les demandes de fermeté de La Réunion. Tananarive se montre ferme, espérant qu'une délégation en Europe obtiendra le soutien de l'une ou l'autre puissance, et refuse à la France la succession de Laborde (dont la France réclamait les usines), les îles au nord-est de Madagascar, considérées comme propriété de la reine.

Avec la chute du cabinet Duclerc, remplacé par le cabinet Fallières qui dure de janvier à février 1883, le ministère de la Marine est confié à François de Mahy, un Réunionnais. Il adresse au royaume Merina un ultimatum qui demande la satisfaction des demandes françaises et un protectorat sur l'île. Cet ultimatum ayant été rejeté, l'amiral Pierre fait occuper Majunga (16 mai) et Tamatave (10 juin). Mais, ses forces étant simultanément engagées au Tonkin, la France ne peut aller plus loin et occuper Tananarive. L'amiral Galibier prend possession de Fort-Dauphin | Tôlanaro, Vohémar/Iharana et Morondava.

Les protestations britanniques croissent face à ces empiètements. En décembre 1885 est signé un compromis : la France reconnaît l'État malgache contre une lourde indemnité et le port de Diego Suarez, tandis que le royaume Merina accepte que la France « préside aux relations extérieures de Madagascar », à défaut du titre de protectorat. Le texte est flou et prête à interprétation des deux côtés. On parle d'un « protectorat fantôme ».

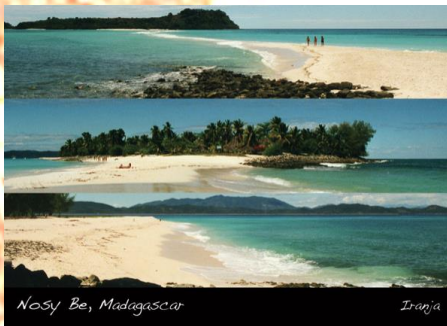
Majunga





habitations de la Société Sucrière

Nosy Be (en malgache : «Nosy : île» et "Be" du nom) est une île côtière de Madagascar située dans le canal du Mozambique, près des côtes nord-ouest de Madagascar. L'île est aussi appelée Ambariobe (« La Grande île » en dialecte local) par les habitants de la région.

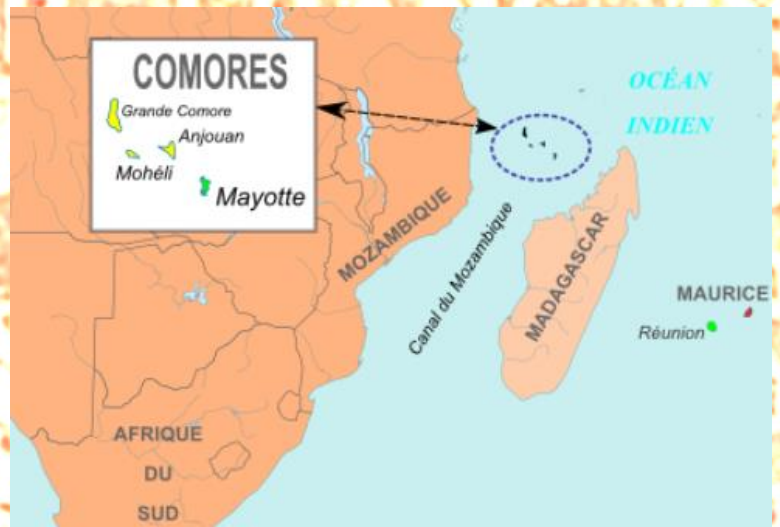


Île située au nord-ouest de Madagascar où s'établirent les français dès 1840. Les Français la baptisèrent par décret « Nossi-Bé » la grande île ou « la perle de l'océan indien ».

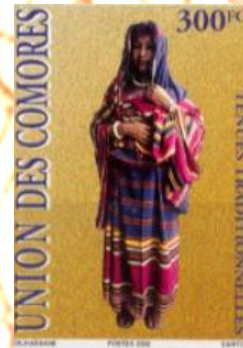
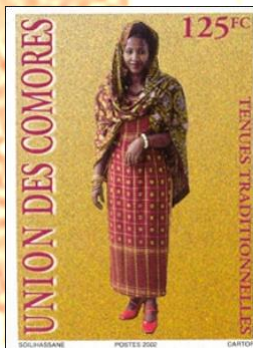
En 1843, l'île est sous l'administration de l'île Bourbon puis est rattachée de 1864 à 1880 à Mayotte. En 1885, la reine de Madagascar Ranaivalona III signe un traité d'alliance et de protectorat avec les français. Nossi-Bé est alors rattaché à l'île.

En 1896, Nossi-Bé est rattaché à la colonie de Diego-Suarez pour finalement revenir dans le gouvernement de Madagascar entre 1901 et 1950. Aujourd'hui, Nossi-Bé appartient à Madagascar .

Nossi Bé



L'archipel des Comores, entre le continent africain et l'île de Madagascar, fut colonisé par la France au XIX^{ème} siècle. Après Mai 68, la revendication de l'indépendance gagne du terrain. Cela amènera la France aux "Accords de juin 1973", prévoyant un référendum. Tous les Comoriens votent pour leur indépendance, sauf les mahorais, qui votent à 65% pour rester un TOM. Il en reste l'île de Mayotte, TOM depuis 1958 et DOM depuis 2009.



Au début du XIX^{ème} siècle, l'archipel est gouverné par un sultanat basé sur l'île d'Anjouan. Mais il est menacé par les raids du royaume de Madagascar, et les puissances européennes tirent profit de ces guerres, et surtout de leur avantage technique, pour s'imposer. C'est la France qui dominera dans la région.

En 1816, le sultan d'Anjouan Abdallah Ter se rend sur l'île Bourbon (la Réunion) pour demander la protection de Louis XVIII. Le 25 avril 1841, Mayotte devient protectorat français : le sultan Adrian Tsouli y est contraint, et en échange il reçoit 5000 francs (d'époque) et la scolarisation de ses enfants à La Réunion. L'impérialisme français gagne par là un port stratégiquement important.

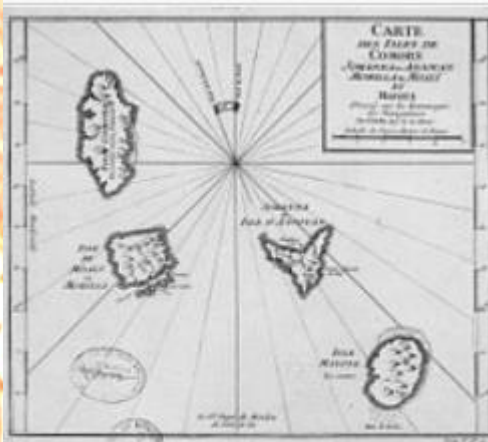
En 1866, la France étend sa domination sur l'archipel : Anjouan devient protectorat français, la marine est envoyée pour "convaincre" le sultan Saïdi Abdallah bin Salim réticent.

Le 24 juin 1886, le Sultan de Grande Comore qui a réussi à unifier l'île, grâce aux Français, accepte, sous la pression, de passer sous protectorat français. Il est ensuite exilé pour ne plus revenir. Mohéli est également placée sous protectorat cette même année.

Archipel des Comores



Grande Comore est un État fédéré de l'Union des Comores. C'est la plus peuplée et la plus grande des îles de l'archipel des Comores. Elle a pour capitale Moroni, qui est également la capitale fédérale de l'Union des Comores. La population de Grande Comore est d'environ 410 736 habitants en 2016.



Carte de Jacques-Nicolas Bellin, (1747)



Le Sultan Saïd Ali, ancien Sultan de la Grande Comore, sa femme et sa fille

**À partir de 1911, l'île est annexée par la France (annexion ratifiée le 23 février 1914). Les Comores dépendent alors administrativement de Madagascar
En 1946, les îles forment pour la première fois de leur histoire une entité administrative unie et reconnue (FCM) indépendante de Madagascar. Le 6 juillet 1975, la Grande Comore est de nouveau indépendante au sein de la République Fédérale Islamique des Comores.
À la suite de la crise séparatiste de 1997, le 7 avril 2002, elle forme avec Anjouan et Mohéli, l'Union des Comores, union dans laquelle les îles bénéficient d'une très large autonomie.**

Grande Comore





Drapeau de Mohéli.



La colonie de Mayotte et dépendances est une entité administrative qui a duré du 6 janvier 1886 au 23 janvier 1896, puis du 9 septembre 1899 au 25 juillet 1912, avant que les îles de l'Archipel des Comores ne soient toutes intégrées à la colonie de Madagascar et dépendances. Elle était formée de Mayotte, Mohéli, Anjouan, la Grande-Comore et les îles Glorieuses (incluant le Banc du Geysier).

À l'intérieur de cette colonie, Mohéli, Anjouan, la Grande-Comore avaient des statuts de protectorats et étaient placées sous l'autorité du gouverneur de Mayotte. Ce dernier détenait l'autorité sur les trois autres îles depuis 1887, suite aux traités de protectorats signés en 1886. Mayotte, française depuis 1841 par son achat au sultan Andriantsoly est favorisée au détriment des autres îles. Entre 1896 et 1899, la colonie a été administrée depuis La Réunion.

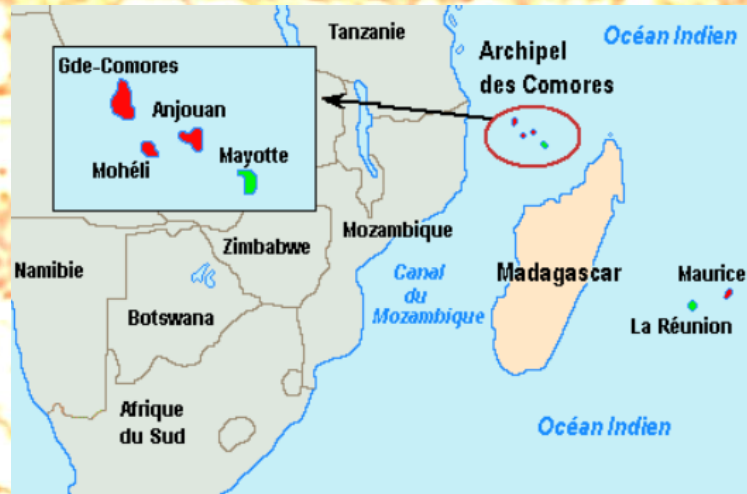
En 1975, Mohéli, les îles d'Anjouan et de la Grande Comore créent la République des Comores, à la suite de la proclamation unilatérale de l'indépendance par Ahmed Abdallah, chassé du pouvoir trois semaines plus tard par Ali Soilih (1975-1978).

À son retour au pouvoir, Ahmed Abdallah instaure la République fédérale islamique des Comores (RFIC) en 1978, avec l'aide de mercenaires français. Le pouvoir politique de la RFIC des Comores est alors situé en Grande Comore et l'administration est gérée par une majorité d'Anjouanais, émigrés là-bas. Cet état de fait mécontente les Mohéliens qui, à plusieurs reprises, manifestent et demandent leur rattachement à la France.

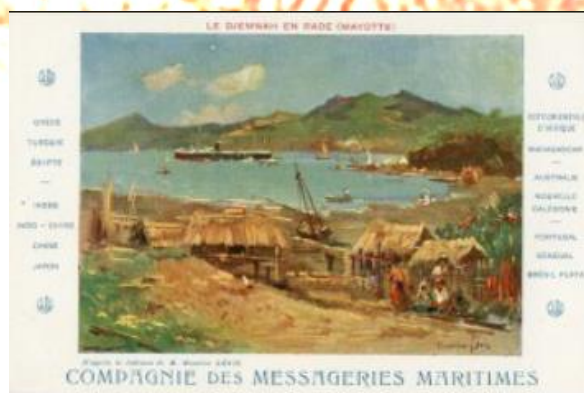
En 1991, Mohéli proclame son indépendance.

En 2002, Mohéli ratifie le traité de la nouvelle constitution de l'Union des Comores, qui laisse une plus grande place à l'autonomie des îles.

Mohéli et Anjouan



Mayotte (appelée aussi Maoré en shimaoré) est un ensemble d'îles situé dans l'archipel des Comores, lui-même situé dans le canal du Mozambique et dans l'océan Indien. Mayotte est constituée de deux îles principales, Grande-Terre et Petite-Terre, et de plusieurs autres petites îles dont Mtsamboro, Mbouzi et Bandrélé.



Mayotte est achetée par la France en 1841. En 1886, le reste de l'archipel composé de la Grande Comore, Mohéli et Anjouan forme un protectorat sous la direction du gouverneur de Mayotte. En 1958, l'administration quitte Dzaoudzi (à Mayotte) pour Moroni (en Grande Comore), cela provoque le mécontentement des Mahorais. Le Congrès des notables se réunit et réclame la départementalisation. Dans les années 1960 et 1970, Zéna M'Déré et le mouvement des chatouilleuses militent pour l'arrimage définitif de Mayotte à la République française. En 1974, la France organise, sur l'ensemble de l'archipel des Comores, un référendum pour décider d'une éventuelle indépendance, mais les Mahorais votent pour le maintien au sein de la République française. Un second référendum est organisé uniquement à Mayotte en 1976, qui confirme ce choix. Néanmoins l'Union des Comores revendique toujours Mayotte. À la suite du référendum local de 2009, Mayotte est devenue département et région d'outre-mer (DRCM) à assemblée délibérante unique : le Conseil départemental exerce également les compétences d'un conseil régional en 2011. En 2014, Mayotte change également de statut au niveau européen, devenant une région ultrapériphérique, et fait depuis partie de l'Union européenne.





L'île de La Réunion est un territoire français de l'océan Indien depuis 1642. Lorsque les Français prirent possession de l'île, celle-ci était inhabitée. L'histoire de La Réunion avant la colonisation est très mal connue, et à ce jour, on ne sait toujours pas qui l'a découverte.



- 1513 : Pedro de Mascarenhas passant au large de l'archipel formé par La Réunion, Maurice et Rodrigues lui donne son nom : Mascarenhas qui deviendra en français Mascareignes.
- 1642 : les Français prennent une seconde fois possession des îles Mascareignes au nom du roi de France et la rebaptisent île Bourbon.
- 1663 : L'île Bourbon est définitivement occupée par les Français. Elle devient colonie à part entière et aussi la première base française de l'océan Indien.
- 1793 : L'île Bourbon devient l'île de La Réunion.
- 1806 : La Réunion prend le nom d'île Bonaparte.
- 1810 : le 8 juillet a lieu la bataille de la Redoute. La Réunion capitule. Le 9 juillet, l'île reprend le nom d'île Bourbon. Jusqu'en 1815, l'occupation britannique s'effectue sans évènement notable
- 1815 : par le traité de Paris de 1814, les Britanniques rétrocèdent l'île à la France le 6 avril : c'est la seule île de l'océan Indien rendue à la France.
- 1848 : le 9 juin, proclamation de la République : l'île Bourbon redevient l'île de La Réunion.
- 1849 : L'esclavage est aboli mais l'île reste une colonie française jusqu'en 1946.
- 1946 : le 19 mars, la colonie est intégrée dans l'État français et devient département français d'outre-mer. La modernisation de l'île (écoles, hôpitaux, réseau routier) attendra cependant les années 1960.

L'île de la Réunion



RESUME



"Poste française" dans le vieux quartier de Zanzibar ("Stone Town") au 19me siècle.

Zanzibar est un archipel formé de 3 îles, il fut d'abord un sultanat indépendant avant de devenir un protectorat britannique en 1890. Zanzibar City devient en 1892 un port franc et la France y ouvre un bureau postal.



Le sultanat de Zanzibar et ses relations commerciales avec la région des Grands Lacs vers 1875.



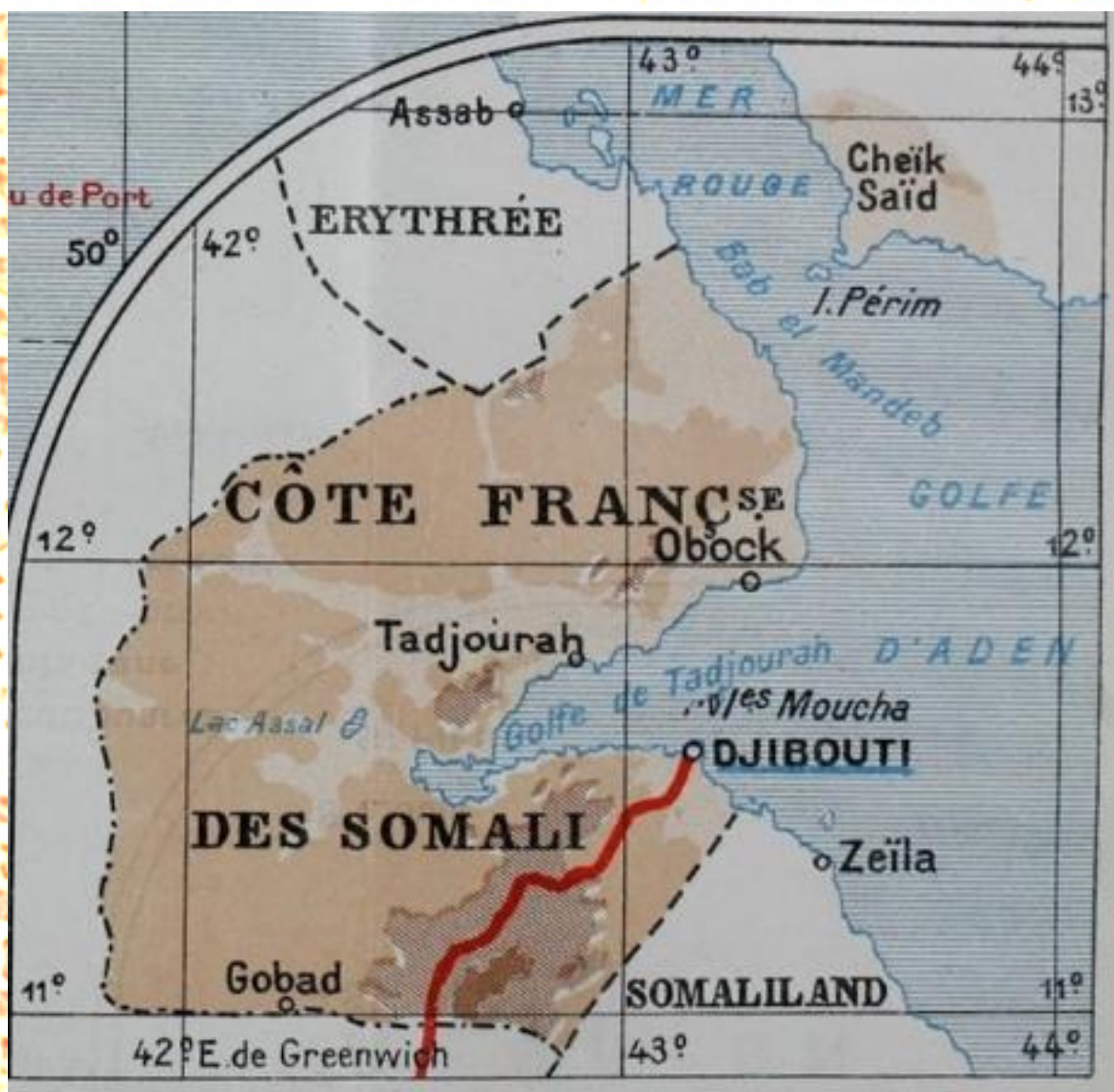
Le Mémorial des esclaves captifs, sur l'emplacement de l'ancien marché aux esclaves de Stone Town (Zanzibar).

Le Zanzibar était un sultanat indépendant créé le 6 avril 1861 par séparation avec le sultanat d'Oman et passé sous influence britannique en 1890 pour former le protectorat de Zanzibar. Le pouvoir du sultanat de Zanzibar était basé à Zanzibar située sur l'île d'Ugunja mais il contrôlait aussi l'île de Pemba et la côte de Zanguebar (actuels Sud de la Somalie, Kenya, Tanzanie et Nord du Mozambique) au plus fort de son extension territoriale. L'autre île principale de l'archipel de Zanzibar, Mafia, ne fut jamais contrôlée par le sultanat. Le Zanzibar vivait au début de son existence de la culture de clou de girofle et du commerce d'esclaves venus du continent africain.



Zanzibar

REPUB. FRANÇAISE



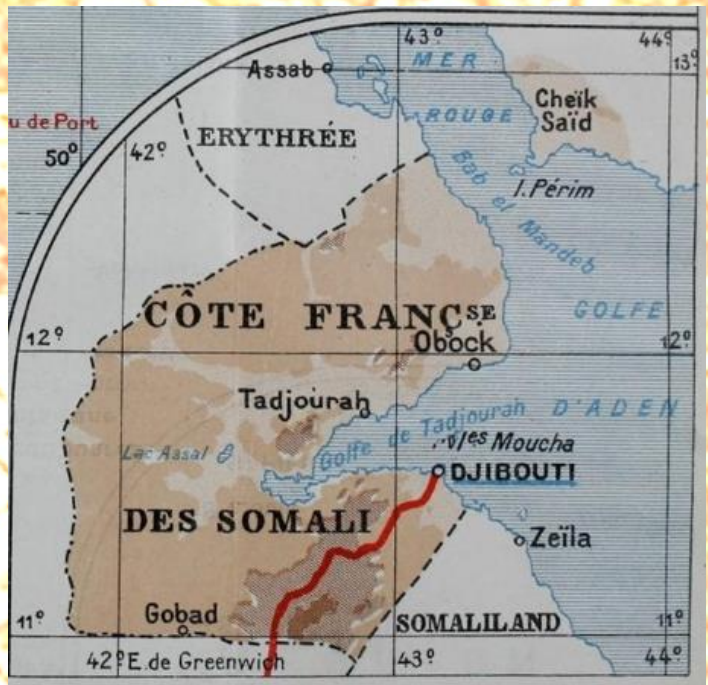
DJIBOUTI

Côte Française des Somalies

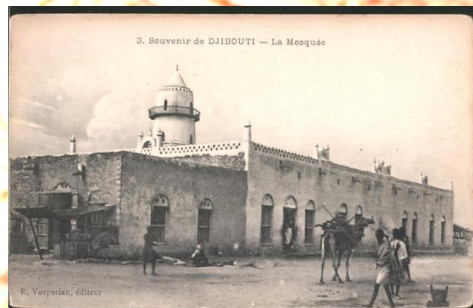
Territoire français des Afars et des Issas

Obock





La Côte française des Somalis est le nom donné au territoire de colonisation française autour du golfe de Tadjourah (actuelle République de Djibouti) entre 1896 et 1967. Un décret du président de la République du 20 mai 1896 fusionne le « territoire d'Obock ainsi que les protectorats de Tadjourah et des pays danakils » avec le « protectorat de la Côte des Somalis » .



Pays indépendant de 23 000 km² situé dans la corne de l'Afrique, baigné par la mer rouge et l'océan Indien, entouré par l'Erythrée, l'Éthiopie et la Somalie.

Tout commença par la cession en 1862 du mouillage d'Obock, quelques mois plus tard un traité de protectorat signé entre les sultans Afars et Issas offrit la totalité du territoire aux Français (TFAI).

La création du chemin de fer Djibouti Addis Abeba (Éthiopie), en 1884 consacra Djibouti capitale de la Côte Française des Somalis .

En 1967 à la suite d'un référendum le pays change de nom et devient le Territoire Français des Afars et des Issas. Le processus vers l'indépendance est en route.

En 1977 un nouveau référendum met fin à la colonisation du pays et le 27 Juin de cette même année, voit la naissance d'un nouveau pays sous le nom de République de Djibouti.

Côte Française des Somalies



Le Territoire français des Afars et des Issas (TFAI) est le nom donné au territoire de l'actuelle République de Djibouti durant la colonisation française entre 1967 et son accès à l'indépendance en 1977.

Cette dénomination remplaçait l'appellation Côte française des Somalis. Elle visait à supprimer toutes références à la Somalie qui avait une revendication irrédentiste sur le territoire. Pour ce faire, elle utilise deux ethnonymes d'habitants du territoire : les Afars et les Issas.

Cependant, dix ans plus tard le niveau de violence oblige à repenser la présence française et après un nouveau référendum le territoire devient indépendant sous le nom de République de Djibouti le 27 juin 1977.



Issas en tenues traditionnelles (1844).



Chamelier afar (Ertale)

Territoire français des Afars et des Issas



Maison d'Henry de Monfreid



Henry de Monfreid, en 1937

Le Territoire d'Obock et dépendances est le nom administratif du premier espace de colonisation française dans l'actuelle République de Djibouti.

Obock (ou Hayyú en afar) est une ville littorale de la République de Djibouti, et le chef-lieu du district et de la région du même nom.

Léonce Lagarde arrivé à Obock le 4 août 1884, qui devient le premier « commandant » du territoire. Il entreprend d'étendre la colonie à l'ensemble du golfe de Tadjoura, qui devient le « Territoire d'Obock et dépendances ».

Vers 1895, Lagarde déplace le centre de l'administration coloniale d'Obock vers la ville de Djibouti, les Messageries maritimes y transfèrent également leur escale en novembre 1895. Les territoires sont fusionnés administrativement dans la Côte française des Somalis le 20 mai 1896.

HENRI BRUNSCHWIG

Une colonie inutile : Obock

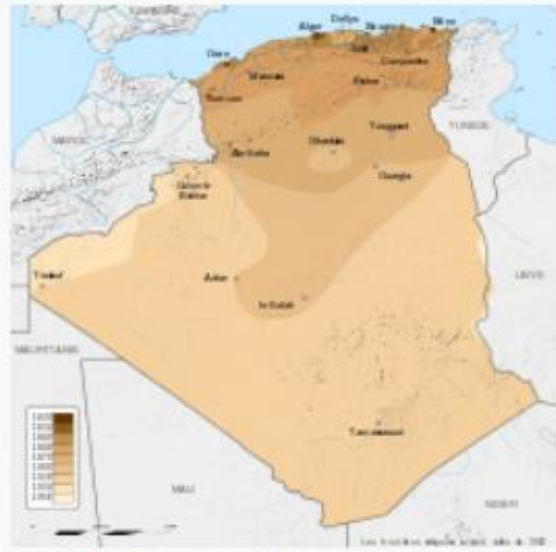
(1862-1888)



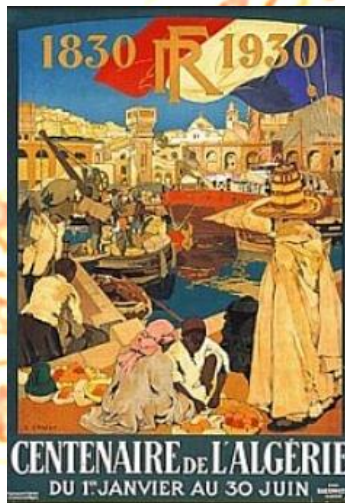
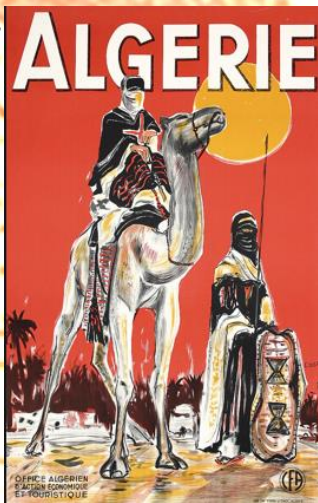
I. — L'ACQUISITION DE LA COLONIE

C'est le traité du 11 mars 1862, signé à Paris par le ministre des Affaires étrangères Thouvenel et le représentant des tribus danakyl intéressées, le sultan de Raïeta Diny Ahmet Abou-Bekr, qui donne le territoire d'Obock à la France, moyennant 10 000 thalaris, soit 55 000 francs, payables en deux versements, à la ratification par les chefs danakyl, puis trois mois après la prise de possession.

Obock



La période dite de l'Algérie française, ou de l'Algérie coloniale, va, dans l'histoire de l'Algérie, de 1830 avec la prise d'Alger, à 1962 avec l'indépendance du pays. Cette période est parfois aussi désignée, dans son ensemble, comme celle de la colonisation, de la présence ou de l'occupation française de l'Algérie. En 1839, les autorités françaises adoptent le nom d'Algérie comme appellation officielle du territoire correspondant. L'entreprise de conquête se termine par l'annexion d'une partie du Sahara en 1902, tandis que la colonisation proprement dite voit la création des départements français d'Algérie (1848-1957) — Oran, Alger et Constantine — et des territoires du Sud (1902-1957). La résistance à la colonisation fait place après la Première Guerre mondiale à la constitution du mouvement national algérien. Enfin, après la guerre d'Algérie (1954-1962), l'indépendance du pays est proclamée le 5 juillet 1962 et voit l'exode des pieds-noirs.

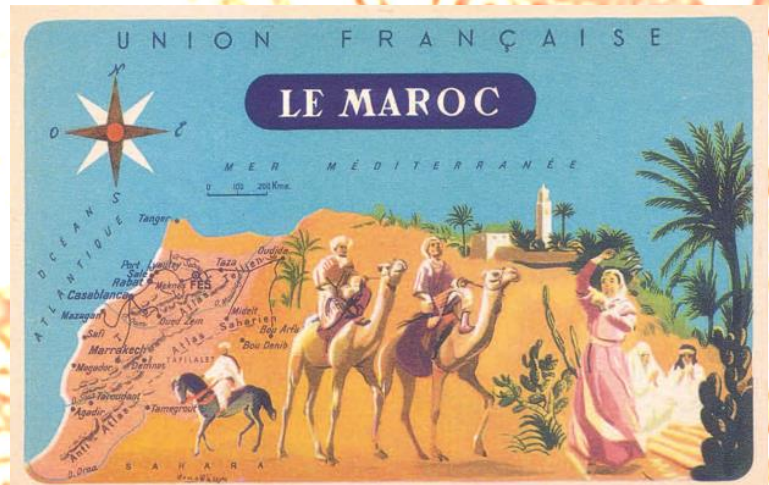




Le protectorat français au Maroc est le régime de tutelle qui fut exercé par la France dans l'Empire chérifien (L'Empire chérifien est une appellation historique donnée au Maroc, et un « régime politique coutumier » entre le XVIe et XXe siècles).

La fin de ce protectorat, dont l'arrivée fut annoncée au Maroc par le sultan Sidi Mohammed ben Youssef — futur roi Mohammed V — lors de son discours du trône du 18 novembre 1955 (date retenue pour la Fête nationale de l'indépendance), fut actée avec la Quatrième République française le 2 mars 1956.

Parallèlement, fut instauré un protectorat espagnol au Maroc à compter du 27 novembre 1912, sur la base d'une convention franco-espagnole, et le retour à la souveraineté du Maroc fut officiellement reconnu par l'Espagne près d'un mois après la France, le 7 avril 1956.

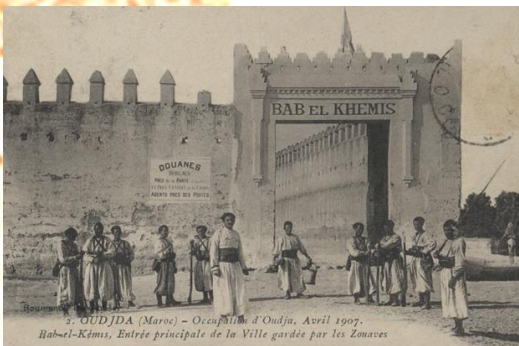




Manifestation d'Italiens en Tunisie rapportée en octobre 1938



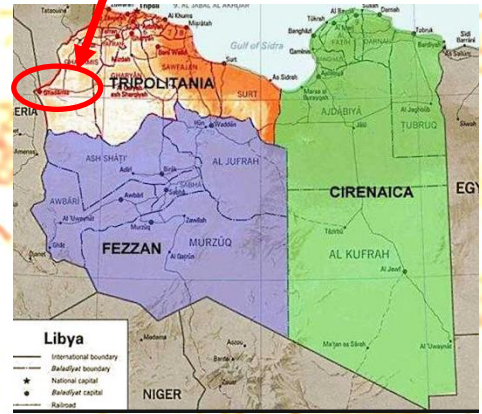
Le protectorat français de Tunisie est institué par le traité du Bardo du 12 mai 1881. Transformant les structures politiques, économiques et sociales du pays, il est finalement aboli le 20 mars 1956 au terme de négociations constituant l'aboutissement du mouvement national tunisien .



Les Italo-tunisiens ou Italiens de Tunisie sont une colonie d'Italiens émigrés en Tunisie principalement au cours des XIXe et XXe siècles. Ils étaient plus de 100 000 au début des années 1900. L'occupation de la Tunisie par la France, à compter de 1881, marque le début d'une période d'assimilation graduelle autant que forcée des populations d'origine italienne. Selon le recensement effectué par les autorités du protectorat français en 1926, les Européens sont alors au nombre de 173 281 dont 89 216 Italiens, 71 020 Français et 8 396 Maltais. En 1946, on recense 84 935 Italiens en Tunisie, 51 702 en 1959 et moins de 10 000 en 1969.



Ghadames



Ghadamès est une ville et une oasis du désert en Libye, à 650 km de Tripoli, à la frontière de la Tunisie et de l'Algérie. Une des premières villes fortifiées du Sahara, son architecture est conçue pour résister au climat extrême du désert. L'ancienne ville est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1986. Elle est également connue sous le nom de « Perle du désert ».

Le territoire du Fezzan ou territoire du Fezzan - Ghadamès de l'actuelle Libye a été administré par la France entre le 11 avril 1943 et le 24 décembre 1951.

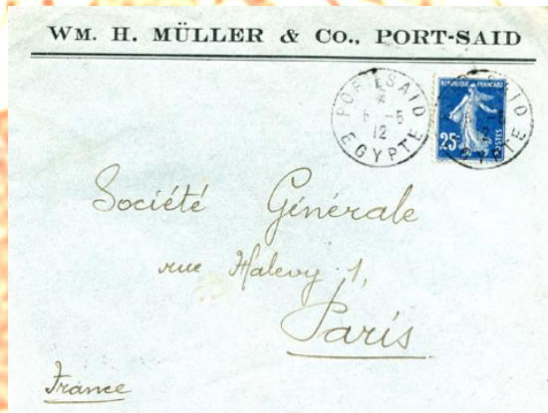


Durant la Seconde Guerre mondiale, la colonne Leclerc partie d'Afrique-Équatoriale française (AEF) remonte vers le nord avec pour objectif de renforcer le camp allié sur le théâtre nord-africain de la guerre. Les Forces françaises libres (FFL) atteignent Koufra en territoire libyen, lequel fait alors partie de l'empire colonial italien, qu'ils prennent à la suite de la bataille de Koufra (janvier-mars 1941). S'ensuit une première campagne dans le Fezzan (février-mars 1942) visant à affaiblir les Italiens tout en ménageant les moyens des forces françaises. Entre septembre 1942 et janvier 1943, une seconde campagne porte un coup décisif aux Italiens. De Gaulle insiste auprès de Leclerc sur l'importance de ne pas laisser cette région saharienne aux Britanniques en raison de sa situation stratégique, il précise que : « Le Fezzan doit être la part de la France dans la bataille d'Afrique ». Les prises de Sebha, la capitale régionale, le 12 janvier et de Mourzouk le jour suivant marquent l'achèvement de la conquête du Fezzan. Le colonel Raymond Delange est nommé gouverneur du territoire et s'installe à Sebha rebaptisée Fort Leclerc.

Un accord signé en janvier 1942, à Tripoli, entre les autorités britanniques et les Forces françaises légalise au profit des Français l'administration de leur conquête tandis qu'une administration militaire britannique est établie sur les provinces de Cyrénaïque et de Tripolitaine. Le 11 avril 1943, le territoire du Fezzan - Ghadamès est créé.

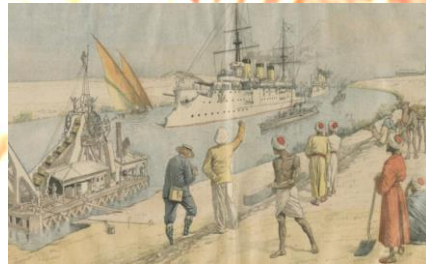
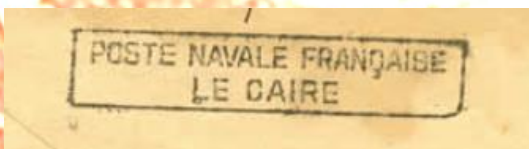
Fezzan- Ghadamès

REPUB. FRANÇAISE



Alexandrie est une ville en Égypte. Elle a été fondée par Alexandre le Grand en -331 av.J.C. Dans l'Antiquité, elle a été la capitale du pays, un grand centre de commerce (port d'Égypte) et un des plus grands foyers culturels hellénistiques de la mer Méditerranée centré sur la fameuse bibliothèque, qui fonda sa notoriété.

Port-Saïd est une ville portuaire du nord-est de l'Égypte au débouché du canal de Suez dans la mer Méditerranée, avec une population de plus de 600 000 personnes



Les Bureaux de poste français en Égypte faisaient partie d'un ensemble de bureaux de poste qui étaient gérés en Égypte par des puissances étrangères au XIXe siècle et pendant la première moitié du XXe siècle.

Quatre bureaux ont été ouverts en Égypte (Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd et Suez) mais deux seulement (Alexandrie et Port-Saïd) ont perduré au-delà de 1890.

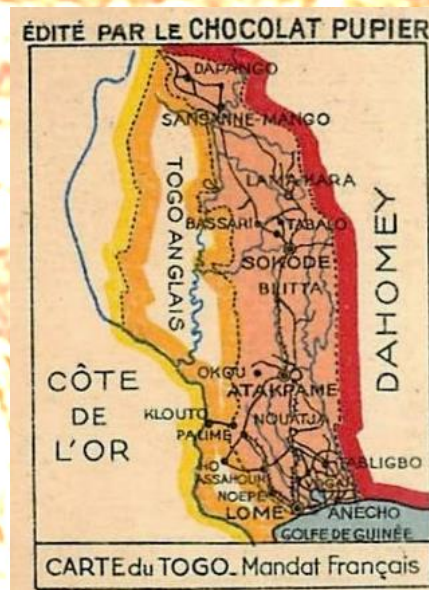
Un bureau français a été ouvert à Alexandrie le 1 mai 1837. Le bureau a été fermé en mars 1931.

Un bureau de distribution a été ouvert au Caire en novembre 1865. Il a été fermé en mars 1875.

Un bureau de distribution a été ouvert à Port-Saïd en juin 1867. Le bureau a été fermé en mars 1931.

Un bureau de distribution a été ouvert à Suez en novembre 1862. Il a été fermé en décembre 1888

Alexandrie et Port-Saïd



Le Togo français ou Togoland oriental, était la partie orientale de l'ancienne colonie allemande du Togoland (en allemand : Deutsche Kolonie Togo), administrée par la France de 1916 (de facto) ou 1919 (de jure) à 1960, d'abord comme « territoire sous mandat » de la Société des Nations (SdN), puis comme « territoire sous tutelle » de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le Togo occidental fut attribué au Royaume-Uni qui fusionna par la suite avec la Côte-de-l'Or pour former le Ghana.

Le Togo français fut membre de l'Union française (1946-1958), d'abord en tant que « territoire associé » (1946-1956) puis, sous le nom de « République autonome du Togo », en tant qu'État jouissant de l'autonomie interne (1956-1958).

L'ancien Togo français forme désormais le territoire de l'actuel Togo.

..., l'arrivée des Allemands se heurta à une forte résistance de la part des Africains.

L'Allemagne encouragea ses citoyens à s'installer dans la colonie togolaise appelée le Togoland, en leur offrant des concessions à des conditions très avantageuses. Elle fit également construire les infrastructures nécessaires à l'exploitation du Togo, comme des lignes de chemin de fer, en recourant massivement aux travaux forcés.

Les Allemands en firent une Musterkolonie (une « colonie modèle ») où devaient régner l'équilibre, la prospérité et la bonne gestion, mais où la langue allemande n'était pas imposée aux populations locales. Certains responsables allemands ne désiraient pas transmettre la langue et la culture allemandes, car ils considéraient que les noirs n'étaient ni dignes, ni capables de bénéficier d'une "telle éducation".

Les missionnaires, tant catholiques que protestants, privilégiaient l'enseignement « en langue indigène » pour mieux convertir les « païens » à leur religion. Par exemple, la Mission de Brême assurait l'enseignement primaire entièrement en éwé, tandis que la formation supérieure était surtout dispensée en anglais, très rarement en allemand. Ainsi, dans l'ensemble, les missionnaires n'imposèrent jamais la langue allemande. L'influence de la langue allemande demeurera presque nulle chez les Togolais...

Togo